

Procédure de validation des acquis de l'expérience

Nouvelle-Calédonie : divers secteurs

Direction de la Formation Professionnelle Continue - DFPC

<p>Quels diplômes peut-on obtenir ?</p>	<p>Diplômes délivrés par la Nouvelle-Calédonie, inscrits au RCP-NC (Répertoire de la Certification Professionnelle de la Nouvelle-Calédonie) Ex : Diplôme de Moniteur éducateur, Diplôme de Formateur d'adultes, Diplôme d'Installateur sanitaire et énergies renouvelables...</p> <p>Du Niveau V (équivalent CAP) à III (équivalent BTS)</p>
<p>Comment prendre contact ?</p>	<p>Vous téléphonez à la DFPC pour prendre rendez-vous avec un référent VAE.</p> <p>Le dossier de recevabilité vous est remis.</p>
<p>Comment commencer ma démarche ?</p>	<p>Vous constituez le dossier de recevabilité (livret 1). Après l'avoir complété, vous le renvoyez ou le déposez à la DFPC.</p> <p>Si votre dossier est recevable, vous constituez le Dossier de Présentation de l'Expérience Professionnelle (livret 2) dans un délai de 2 ans. Ce dossier vous est remis par la DFPC.</p> <p>Vous déposez ou renvoyez le dossier de validation à la DFPC et sollicitez votre inscription à une session d'examen devant un jury de professionnels.</p> <p>Un accompagnement par un prestataire de formation vous est proposé (facultatif et payant).</p>
<p>En quoi consiste l'accompagnement ?</p>	<p>Vous serez accompagné dans votre démarche, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide méthodologique, • Appui à la rédaction du Dossier de Présentation de l'Expérience Professionnelle, • Préparation à l'entretien et à la mise en situation professionnelle.
<p>Comment est validée mon expérience ?</p>	<p>Vous participez à un entretien avec un jury selon les dispositions du référentiel de certification propre à chaque diplôme, et selon le calendrier défini par la DFPC.</p> <p>L'entretien avec le jury peut être précédé d'épreuves d'évaluation (mise en situation professionnelle, QCM ou autre).</p>
<p>A quel coût ?</p>	<p>Frais d'accompagnement variables selon devis du prestataire Frais d'organisation de session d'examen possibles</p>

Pour aller
plus loin ...

Contact

Direction de la Formation
Professionnelle Continue de
Nouvelle-Calédonie (DFPC NC)
Section Certification

Adresse : 19, avenue
du Maréchal Foch
- BP M2 - 98849 NOUMEA CEDEX
Tél : 24.61.29
Fax : 28.16.61
Courriel : certification.dfpc@gouv.nc

Sur le site

www.dfpc.gouv.nc

Calendrier

Contactez la DFPC

Jury

En Nouvelle-Calédonie